

LIBRE R3 ZONES FLANDRES

T3

Samedi 16 février 2013

CONVOCAATION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.



R3 (de 1,20 à 2,29 sur 2m80) : 70 pts 50 reprises sur 2m80



ZONE FLANDRES

POULE A

DOUAI

DAMBRUNE Claude	1	2,12	FACHES
MAHELLE Guillaume	14	1,40	RONCHIN
LECROART Serge	25	1,28	VILLENEUVE

POULE C

DOUAI

QUETEL Herve	3	1,560	HOUPLINES
DELRUE ANDRE	11	1,68	VILLENEUVE
LEGOHEBEL Jacques	17	1,250	VILLENEUVE

POULE E

DOUAI

MARCHAL THIERRY	5	1,98	ESTAIRES
ROUZE DANIEL	9	1,50	RONCHIN
BENINCA Jean-Pierre	19	1,180	VILLENEUVE

POULE G

Responsable :BRESSAC Guillaume

Tel 0675544349

agane23@hotmail.fr

POULE B

DOUAI

VANTHOURNOUT Pascal	2	2,030	HOUPLINES
DEGRAVE FRANCK	12	1,57	FACHES
CUNY Olivier	16	1,450	ESTAIRES

POULE D

DOUAI

TURPIN Laurent	4	2,100	BRUAY
WACQUET Paul	10	1,790	HOUPLINES
DELABARRE YVES	18	2,060	ESTAIRES

POULE F

DOUAI

D'ANGELO Alberto	6	1,87	VILLENEUVE
BERTHELOOT Philippe	7	1,640	HOUPLINES
MARCHESSOUX Mickael	21	1,36	DENAIN

POULE H

Les joueurs du même club débutent la compétition.

Une poule de 5 :: la règle sur les joueurs d'un même club ne s'applique pas !

On classe les joueurs (moy. si T1, sinon place du Ranking).

au premier tour : 1 - 5 et 2 - 4

deuxième tour : 3 - gagnant 2-4 et gagnant 1-5 - perdant 2-4

dernier tour : 3 - perdant 1-5

2 Poules de 2 : Les Joueurs se rencontrent d'abord dans leur Poule.

Les 2 gagnants se rencontrent sur le billard N°1.

En cas d'égalité, au 1er tour les joueurs sont départagés à la série, et celui qui à commencé la partie (bille blanche).

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si les 2 poules sont prévues ;

Si ce sont 2 poules non prévues : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

Poule de 3 : Chaque joueur ou un volontaire arbitre les autres matchs de la Poule

Chaque joueur joue contre les 2 autres joueurs de sa Poule

Poule de 2 : Les joueurs se rencontrent 2 fois

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si la poule est prévue ; si non

prévue : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.